

## Article 21 du Règlement

## L'AIDE EXTÉRIEURE

L'AIDE DONT ONT BESOIN LES PAYS D'AFRIQUE FRAPPÉS PAR LA FAMINE

**M. Reg Stackhouse (Scarborough-Ouest):** Monsieur le Président, les Canadiens ont été bouleversés ces dernières semaines par des reportages à la télévision sur la famine généralisée en Éthiopie. Il y aurait lieu de féliciter le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) et la ministre des Relations extérieures (M<sup>me</sup> Vézina) qui se sont empressés de se rendre dans ce pays et d'intervenir en faveur de ses habitants. Les Canadiens doivent cependant se rendre bien compte que l'Éthiopie ne constitue pas un cas unique. On compte en Afrique 21 autres pays dont les capacités de production vivrière vont diminuant puisque leur population augmente plus rapidement que leur productivité alimentaire par habitant.

L'envoi de vivres aux régions affligées constitue une obligation morale que les Canadiens doivent accepter à court terme et qu'ils se sont effectivement montrés disposés à accepter. Mais si l'on veut éviter à l'avenir d'autres cas aussi tragiques que celui de l'Éthiopie, il faut répondre à un besoin encore plus grand. Il nous faut consentir un effort soutenu pour permettre aux pays démunis de l'Afrique d'accélérer la mise en œuvre d'une agriculture scientifique et de se doter d'infrastructures essentielles.

On avait prédit en 1975 que 50 millions de personnes risquaient de mourir de faim avant dix ans. Jamais une prophétie de malheur ne s'est réalisée avec une exactitude plus horriante. Jamais pourtant il n'a aussi été possible d'en prévenir la réalisation. Le monde industrialisé peut-il maintenant faire face à une réalité dont beaucoup ont détourné les yeux il y a dix ans? Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les pays occidentaux ont apporté l'esclavage en Afrique. Nous avons maintenant une occasion de lui insuffler une vie nouvelle.

\* \* \*

## LES PENSIONS

ON DEMANDE DE RÉFORMER LE SYSTÈME

**L'hon. Douglas C. Frith (Sudbury):** Monsieur le Président, dans le discours du trône prononcé lundi, le gouvernement a exposé ce qui est censé être le plan du renouveau économique et de la justice sociale. Je félicite le gouvernement de s'être engagé à étendre l'application de l'allocation au conjoint, mais je suis vraiment déçu qu'il ait passé outre aux quelque 160 recommandations formulées dans le rapport du groupe de travail parlementaire sur la réforme des pensions qui, je le rappelle aux députés, avaient reçu l'appui des trois députés du parti conservateur membres du comité.

● (1410)

Au lieu de prendre des mesures concrètes, le nouveau gouvernement a déclaré «vouloir engager des discussions avec les provinces portant sur la révision complète du régime canadien des pensions, notamment en ce qui concerne la transférabilité, la dévolution, les prestations au conjoint survivant et la participation des femmes.» Toutes ces réformes s'imposent depuis très longtemps, et le gouvernement a reçu, le 4 septembre, le mandat d'apporter des changements et non pas d'entreprendre des études. Les Canadiens ne veulent plus de discussions, ils veulent que des mesures concrètes soient prises, et maintenant.

J'exhorte donc le gouvernement à respecter ses engagements à l'égard de la réforme des pensions en apportant des améliorations au régime canadien des pensions et en prenant l'initiative de déposer des amendements à la Loi sur les normes des prestations de pension.

\* \* \*

## LE PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL

ON DEMANDE LA RÉDUCTION DES DÉPENSES GOUVERNEMENTALES

**M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud):** Monsieur le Président, le Programme énergétique national comporte deux programmes fort coûteux et tout à fait superflus à mon avis, des programmes qui coûtent cher au Trésor et constituent en fait une aide gouvernementale à des gens à l'aise. D'abord le Programme canadien de remplacement du pétrole—de nouveaux appareils de chauffage contre des anciens, si l'on veut—qui permet à ceux qui délaissent le pétrole au profit du gaz ou d'une autre forme d'énergie d'empocher \$800; ce programme subventionne des gens qui ont les moyens d'acheter des pompes à chaleur pour jouir de l'air climatisé pendant l'été. L'autre programme, est le Programme d'isolation thermique des maisons canadiennes qui offre aux propriétaires, et sûrement pas aux moins nantis, \$500 pour faire isoler leurs maisons.

Monsieur le Président, toutes les sources d'énergie sont maintenant excédentaires au Canada. Comme les prix mondiaux du pétrole ne cessent de chuter, les fournisseurs ont reçu la consigne de réduire leur production en fonction de contingents. Pourquoi verser des millions provenant des fonds publics à des contribuables suffisamment à l'aise pour posséder une maison, pour les inciter à faire ce qu'ils n'ont pas fait, c'est-à-dire isoler cette maison, ou encore pour leur permettre d'acheter de nouveaux appareils de chauffage, des pompes à chaleur et autres dispositifs du genre? Assurément, ces programmes ne sont nullement justifiés.

\* \* \*

[Français]

## L'EMPLOI

LA DÉCISION RELATIVE À LA VENTE DE CERTAINES SOCIÉTÉS DE LA COURONNE

**M. Steven W. Langdon (Essex-Windsor):** Monsieur le Président, la semaine dernière le ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. Stevens) a annoncé un grand effort pour vendre quatre sociétés publiques où travaillent 10,000 Canadiens.

En faisant cette décision nous regrettons beaucoup que le gouvernement n'ait pas appliqué sa philosophie de consultation. Dans le discours du trône, on trouve beaucoup de mots ayant trait à la consultation et à la collaboration. Le gouvernement a parlé de l'importance du mouvement syndical au Canada. Mais il n'existe pas de consultation avec le mouvement syndical sur la question de la vente de ces sociétés. On ne peut pas établir ainsi un consensus économique. Pour les travailleurs dans ces sociétés, surtout Canadair et de Havilland, cette décision est très dangereuse. On peut perdre beaucoup d'emplois. Monsieur le Président, nous demandons de la consultation maintenant entre le gouvernement et les travailleurs dans ces sociétés.